

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY7236-A1
Titre long	Psychopathologie des enfants et adolescents
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2024
Horaire	Lundi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Valérie Courchesne, Ph.D., professeure adjointe, psychologue
Coordonnées	valerie.courchesne@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Élisabeth Lamoureux
Coordonnées	elisabeth.lamoureux@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours vise à offrir un approfondissement intégratif des nosographies actuellement utilisées pour les psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent selon les visions empiriques et cliniques. Ce cours vise également l'acquisition de connaissances spécifiques aux principaux troubles psychologiques de l'enfant et de l'adolescent en se familiarisant avec les spécificités des troubles et les évaluations possibles ainsi qu'en se familiarisant avec certaines interventions et traitements issus des données probantes.

Note : Ce cours est obligatoire pour les doctorants en psychologie clinique, option enfance et adolescence. Il est offert à l'automne de la première année du programme. Il est préférable d'avoir suivi des cours de développement de l'enfant et de psychopathologie générale. La présence au cours est obligatoire.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, le cours explore la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent selon les thèmes suivants :

(1) Principales approches et notions générales clés à considérer en psychopathologie de l'enfance et l'adolescence, notamment l'attachement, le trauma, la maltraitance, le sommeil, etc.

(2) Enjeux liés au diagnostic des psychopathologies, notamment le diagnostic différentiel et les comorbidités, le symptôme versus le trouble, etc.

(3) Examen psychologique et utilisation des outils de classification, en particulier le DSM-5, pour décrire et repérer les psychopathologies.

(4) Épidémiologie, symptômes, évolution, précipitants, déterminants et diagnostic différentiel des principales psychopathologies de l'enfant et l'adolescent ainsi que les interventions et traitements possibles

Compétences développées

Capacité à analyser les informations cliniques données et à questionner de manière à obtenir l'information pertinente pour être en mesure d'émettre des hypothèses diagnostiques ou différentielles.

Réflexion clinique permettant de situer les symptômes dans le contexte spécifique à chaque enfant et d'émettre des recommandations adaptées à chaque situation.

Identifier, comprendre, synthétiser et critiquer les données empiriques disponibles.

Communication efficace des recommandations cliniques et compréhension des données cliniques et empiriques sur lesquelles elles s'appuient.

Acquisition de capacités de réflexion à la fois sur le contenu et sur le processus clinique, et développement d'une vision personnelle nuancée et appuyée par la littérature.

Méthodes pédagogiques utilisées

Les méthodes pédagogiques seront variées et nombreuses afin de rendre le cours le plus concret et utile possible pour la future pratique clinique des étudiant(e)s. Parmi les méthodes utilisées il y aura donc des **conférences cliniques** données par des cliniciens et chercheurs, des **études de cas**, des **exposés magistraux interactifs** (à l'aide de

Plan de cours

l'application Wooclap), des **lectures interactives** sur Perusal. Il y aura également des **discussions en classe** (en grand groupes et en sous-groupes), la **rédaction d'un carnet de bord** ainsi que de la **création de contenu** multimédia.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 2024-09-09	Présentations, Plan de cours, Introduction	Identification des thèmes pour le travail de session	Composition d'une question pour chaque thème (voir StudiUM). Lecture interactive #1
Cours 2 2024-09-16	Notions générales et conceptions de la psychopatho selon les approches	Vote et identification des questions retenues pour chaque thème. Création des équipes pour le travail de session	Carnet de bord #1 à remettre le 17 Activité interactive sur StudiUM à faire Lecture interactive #2
Cours 3 2024-09-23	Troubles neurodéveloppementaux 1 – TSA, RGD et DI	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Carnet de bord #2 à remettre le 24 Lecture interactive #3
Cours 4 2024-09-30	Troubles neurodéveloppementaux 2 – TDL et TDC	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Carnet de bord #3 à remettre le 1 ^{er} Lecture interactive #4
Cours 5 2024-10-07	Troubles neurodéveloppementaux 3 – SGT et TDAH	Conférencière invitée – Julie Leclerc Étude de cas TND	Carnet de bord #4 à remettre le 8
Congé 2024-10-14	Action de grâce, pas de cours	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Congé 2024-10-21	Semaine de lecture, pas de cours	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Lecture interactive #5
Cours 6 2024-10-28	Troubles neurodéveloppementaux – Sommaire	Étude de cas TND Présentations étudiantes TND	Carnet de bord #5 à remettre le 29 Lecture interactive #6
Cours 7 2024-11-04	Troubles anxieux, troubles somatiques et TOC	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Carnet de bord #6 à remettre le 5 Lecture interactive #7
Cours 8 2024-11-11	Troubles de l'humeur et comportements suicidaires	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.	Carnet de bord #7 à remettre le 12 Lecture interactive #8

Plan de cours

Cours 9 2024-11-18	Troubles de comportement et consommation	Conférencière invitée – Roxanne Fournier	Carnet de bord #8 à remettre le 18 Lecture interactive # 9
Cours 10 2024-11-25	Troubles de personnalité et automutilation	Étude de cas TP	Carnet de bord #9 à remettre le 26 Lecture interactive #10
Cours 11 2024-12-02	Troubles des conduites alimentaires	Conférencière invitée – Chloé Paquin-Hodge Étude de cas TCA	Carnet de bord #10 à remettre le 3 Lecture interactive #11
Cours 12 2024-12-09	Intégration des notions Troubles concomitants – Cas complexes	Étude de cas complexe	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Congé 2024-12-16	Période d'examens, pas de cours	-	-

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Carnet de bord de 300 mots : réflexion sur ses apprentissages (contenu et processus)	17h le mardi après chaque cours (cours 2 à 11)	2 points / entrée Total 20%
Remise de travail en ligne	Création de contenu d'éducation psychologique sur une psychopathologie	À déterminer selon le thème choisi	15%
Présentation orale	Présentation orale de 10-15 minutes. Présentation du matériel créé et des appuis empiriques derrière la création	À déterminer selon le thème choisi	15%
Remise de travail en ligne	Travail de quelques pages soutenant l'information présentée dans le contenu éducatif créé	20 décembre 2024 avant 16h	20%
Participation	Lectures interactives (10 sur 11) Discussions et activités en classe Activités sur StudiUM	Lectures à faire et annoter avant chaque cours ; Activités sur StudiUM à faire après le cours si applicable	Lectures : 10% StudiUM : 10% En classe : 10% Total : 30%

Consignes et règles pour les évaluations

Carnets de bord

Après les cours 2 à 11, chaque étudiant.e devra déposer sur StudiUM un texte réflexif d'environ 300 mots dans lequel il présentera ses réflexions sur le contenu du cours ainsi que sur le processus d'apprentissage (donc environ 150 mots pour chaque aspect). Chacun de ces aspects vaudra 1 point pour un total de deux points par carnet de bord.

Création de matériel d'éducation psychologique

Formats possibles : Reel, carrousel instagram, dépliant, image interactive, vidéo, entrevue, vox pop, etc. Le but est d'offrir un matériel concis et vulgarisé. Les thèmes seront choisis par les étudiant.e.s lors du premier cours.

Thèmes additionnels possibles : troubles d'attachement, pica, énurésie, encoprésie, mutisme sélectif, trichotillomanie, TSPT, dysphorie de genre, schizophrénie infantile, troubles d'apprentissages.

À la suite du premier cours, chaque étudiant.e ira sur StudiUM poser une question qui l'intéresse pour chacun des thèmes identifiés. Lors du cours 2 un vote sera effectué et les 4 questions qui intéressent le plus d'étudiant.e.s. seront sélectionnées. Chaque thème sera ensuite attribué à une équipe de deux étudiant.e.s (ou un.e étudiant.e seul.e) et deviendra le sujet du matériel pédagogique à produire.

Publics cibles possibles : l'enfant ou l'ado touché, la fratrie, les parents, la famille, les enseignants ou éducateurs, les intervenants ou professionnels, les psychologues, le grand public, etc. Le public cible pourra être choisi par les

Plan de cours

étudiant.e.s en fonction du thème et des questions qui leur auront été attribués et du type de matériel multimédia choisi.

Présentation orale

La présentation orale, d'une durée d'environ 10-15 min, inclura la présentation du matériel pédagogique créé ainsi que la présentation des appuis théoriques qui sous-tendent les informations contenues dans le matériel. Chaque présentation étudiante sera suivie d'une période de questions et de discussion en groupe. Cinq points sur les 15 seront accordés par les pairs en fonction de l'appréciation générale de la présentation.

Travail de session

Ce travail de quelques pages portera sur les bases empiriques sur lesquelles se sont appuyés les étudiant.e.s pour créer le matériel pédagogique. Le travail sera composé d'une brève introduction justifiant le choix du sujet, du public cible et du type de matériel, suivi du corps du texte dans lequel les bases empiriques sur lesquelles s'appuie chaque information contenue dans le matériel seront présentées (citées) et expliquées. Il devra être question du processus les ayant amené.e.s à cibler cette information plutôt qu'une autre. Une brève conclusion réflexive portant à la fois sur le contenu (p.ex. surpris de constater qu'il y a peu d'études qui soutiennent telle vision pourtant très répandue) et sur le processus (p.ex. ardu de choisir les mots exacts pour véhiculer un message de manière précise et concise). Les règles de présentation des travaux des ESP devront être respectées et les normes de citation de l'APA devront être utilisées (voir les guides cités ci-bas).

Participation

Il est attendu que tous les étudiant.e.s soient présents et participent activement aux activités en classe, posent des questions et partagent leurs réflexions. Il est également attendu qu'ils participent aux activités proposées en ligne (lectures interactives, activités pédagogiques sur le StudiUM du cours). La notation de la participation prévoit que l'étudiant.e peut annoter 10 des 11 lectures proposées. Les étudiant.e.s qui le feront pour les 11 lectures obtiendront un point bonus.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Les lectures seront mises en ligne sur StudiUM et devront être annotées dans l'application Perusal.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Livre numérique disponible via la bibliothèque de l'U de M : [Mash, E. J., & Barkley, R. A. \(2014\). *Child psychopathology* \(Third edition\). Guilford Publications.](#)

Équipement (matériel)

Chaque étudiant aura besoin d'un téléphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable pour participer aux activités interactives en classe via l'application Wooclap.

Ressources complémentaires

Documents

Ouvrages de référence :

- American Psychiatric Association (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.).
- Ben Amor, Leila, L'Abbé, Yvon, Cousineau, Dominique & Morin, Paule. (2017). *Les troubles mentaux chez l'enfant et l'adolescent*. Montréal (Québec) : Éditions du CHU Ste-Justine
- Krymko-Bleton, I. (2013). *Le développement affectif de l'enfant de la naissance à douze ans*. TELUQ. [Disponible gratuitement en ligne](#).
- Landy, S., & Bradley, S. (2014). *Children with multiple mental health challenges: An integrated approach to intervention*. Springer Publishing Company.
- Mazet, P., Xavier, J., Guilé, J. M., Plaza, M., & Cohen, D. (2016). *Troubles Intellectuels et Cognitifs de l'enfant et de l'adolescent : Apprendre. Connaître. Penser*. Flammarion medecine-sciences.

Sites Internet

- [Site du CHU Ste-Justine](#), recherche possible par problématique, plusieurs vidéos et textes explicatifs pertinents.

Guides

Guide de présentation des travaux écrits :

<https://fep.umontreal.ca/fileadmin/fep/pdf/guidepresentation.pdf>

Citer selon les normes de l'APA :

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=5248896>

Autres

Comptes Instagram qui publient du contenu scientifique et peuvent servir d'inspiration pour la création du matériel d'éducation psychologique :

- Naitre et grandir : <https://www.instagram.com/naitreetgrandir/>
- Nutritionnistes en pédiatrie : <https://www.instagram.com/nutritionnistesenpediatrie/>
- Dre Andrea Love : <https://www.instagram.com/dr.andrealove/>
- Dose de psy : <https://www.instagram.com/dosedepsy/>
- Psy Dre Anne : https://www.instagram.com/psy_dre_anne/
- La science d'abord : <https://www.instagram.com/lasciencedabord/>
- Parle-moi de santé : <https://www.instagram.com/parlemoidesante/>
- Scientifique en chef du Québec : <https://www.instagram.com/scichefqc/>
- Le pharmacien : <https://www.instagram.com/le.pharmacien/>
- Humain avant tout : <https://www.instagram.com/humainavanttout/>
- Boite à psy : <https://www.instagram.com/boiteapsy/>
- Ça va maman? : <https://www.instagram.com/cavamaman/>
- Pédiatre Urgence : <https://www.instagram.com/ped.urg/>

Exemple de '[vox-pop](#)' vidéo produit par l'Institut Douglas.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.